

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU RU DE NESLES

Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

Bassin versant du ru de Nesles

Compte-rendu n°32 de la réunion du 7 juin 2018

• Lieu :	Coteau viticole à 9h30
-----------------	------------------------

• Maître d'ouvrage (MO) :	
Syndicat intercommunal d'aménagement du ru de Nesles M. MAGNIER : 03.23.83.19.69	
• Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :	• Maître d'œuvre (MOE)
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques Melle BAUDRIER : 07.85.21.13.37 union-des-syndicats@griv.fr	Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 gdanel@ecaa02.fr
• Contrôleur extérieur	• Coordonnateur SPS
RINCENT BTP Nord Est M. DE OLIVEIRA 03.27.43.43.29	SOCOTEC M. DE TIMMERMAN : 06.18.94.41.71 Benoit.detimmerman@socotec.com
• Entreprise Lot 1 : Terrassement et aménagements hydrauliques	• Entreprise Lot 2 : Clôtures et plantations
RVM M. TASSAN : 06.76.48.03.16 direction@rvm-travauxpublics.com	PRAT Paysages M. PRAT : 06.32.65.90.75 thierry@prat-paysages.fr

PROCHAINE REUNION LE 21 JUIN 2018

à 14h SUR SITE – RDV au Parking du cimetière

En remerciant tous les participants de se garer en dehors des trottoirs de la commune de Nesles la Montagne

(Stationnement possible au cimetière ou sur la plateforme dans le virage de la RD)

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



Nom, Prénom :	Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
MAGNIER Jean-Luc	Président SIVU Ru de Nesles et maire d'Etampes-sur-Marne	✓			✓
DABLIN Frédéric	Délégué SIVU de la commune d'Etampes-sur-Marne				
AMELOT Stéphan	Maire de Nesles la Montagne – 06.84.65.28.77 Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr				
BRICOTEAU Gérard	Adjoint au maire de Nesles la montagne et Propriétaire	✓			
BAUDRY Jean Claude	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MALEZE Patrick	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MAHIEUX Christian	Maire de Nogentel				
BOULANGER Liliane	Déléguée de la commune de Nogentel				
BUREL Régis	Adjoint au maire de la commune de Nogentel				
EUGENE Sébastien	Maire de Château Thierry				
DUCLoux Jean-Pierre	Délégué SIVU de la commune de Château-Thierry			✓	
ROBIN Elisa	Déléguée SIVU de la commune de Château-Thierry				
PIOT Solenn	Val d'Europe Agglomération (gestionnaire aqueduc de la Dhuis) 06.30.52.43.87 – solenn.piot@valagglo.fr				
MAIRE Cédric	SAUR – délégataire aqueduc de la Dhuis 06.60.08.56.83 – cedric.maire@saur.com				
POUJOLY Pierre	Eau de Paris - Pierre.Poujouly@eaudeparis.fr				
GOUJART Laurent	SOCOTEC – coordination SPS				
DE OLIVEIRA Marcel	RINCENT BTP – Contrôle Extérieur				
LANGRENE Benjamin	06.73.93.32.37 rincenbtp.reims@orange.fr				
ANGERS Jean Paul	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne 03.26.51.19.66 – jean-paul.angers@civc.fr	✓			
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne 03.23.24.87.12 - ifaramus@aisne.fr				
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France (Fonds FEDER) 03.22.97.27.97 - Anne.SIRON@hautsdefrance.fr				
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie 03 26 66 57 75- labourel.sabine@aesn.fr				
LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau 03.23.24.65.21 - anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr				

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Nom, Prénom :	Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
GREFF Bénédicte	Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry benedicte.greff@carct.fr				
SIMON Sébastien	Président SGV Nesles et viticulteur sur le coteau de Nesles / Etampes – earl.simon-legrand@wanadoo.fr 06.82.95.84.19	✓			✓
POUZET Hélène	Syndicat Général des Vignerons de Champagne hpouzet@sgv-champagne.fr				
LOISEAU Reynald	rloiseau@moethennessy.com – 06.07.35.04.92				
NAUDE Cyril	cnaude@moethennessy.com	✓			✓
BUSSON Jérémy	Responsable d'exploitation viticole MHCS (remplaçant de M. LOISEAU) jbusson@moethennessy.com – 07.72.77.46.73				
DOYARD Pascal	Responsable d'exploitation viticole – Champagne JACQUART - pascal.doyard@free.fr - 06.80.31.97.16				
LERICHE François	Propriétaire et exploitant viticole				
LERICHE Nathalie	Propriétaire et exploitante viticole				
LERICHE Bernard	Propriétaire et exploitant viticole	✓			
VERBEKE Patrice	Propriétaire et exploitant viticole	✓			
BERTONI Gérard	Exploitant viticole – 06.22.52.24.35				
PERTOIS Patrick	Propriétaire et exploitant viticole -06.31.54.55.35				
PLATEAU Dominique	Agriculteur sur le coteau Nesles / Etampes plateaud@wanadoo.fr – 06.81.52.45.07	✓			✓
TOUZE Denis Représenté par M. STORME	CD 02 - Voirie départementale dtouze@aisne.fr M. Cyrille STORME : cstorme@aisne.fr - 06.07.40.20.02				
TASSAN Olivier	Directeur - RVM		✓		✓
GUILLOT Chany	Ingénieure QSE/Méthodes –RVM methodes@rvm-travauxpublics.com		✓		✓
BRAGA José	Chef de chantier – RVM rvm-secteursud@orange.fr	✓			✓
PRAT Thierry	PRAT Paysages				
BAUDRIER Mathilde	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage			✓	✓
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	✓			✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région Hauts-de-France



• **ADMINISTRATIF:**

Document à transmettre :

EDITEUR > DESTINATAIRE

- Retour des conventions Val D'Agglo suite envoi du rapport d'inspection de la Dhuis

Val d'agglo – Urgent

Documents transmis :

- Arrêté municipal d'accès interdit aux bassins pris par la mairie de Nesles-la-Montagne
- Planning de RVM

• **TRAVAUX:**

Les travaux ont démarré :

- Le **10 juillet** pour le lot 2 pour la phase de dégagement des emprises du bassin n°1 (fin de travaux le 13/07)
- Le **17 juillet** pour le lot 1 pour le démarrage des terrassements du bassin n°1.

Intempéries à ce jour :

SUIVI DES INTEMPERIES - RÛ DE NESLES

ENTREPRISE RVM																																
2017	WE ET JOURS FERIES							Intempéries																							Total	
Juillet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	2
Août	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1
Septembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	0	
Octobre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	0
Novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	6	
Décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	7
																															16	
2018	WE ET JOURS FERIES							Intempéries																							Total	
Janvier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	10
Février	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	17			
Mars	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Avril	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Mai	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
																															27	

SUIVI DES JOURS TRAVAILLES ET D'INTEMPERIES- ENTREPRISE PRAT

2017	WE ET JOURS FERIES							jour travaillé							Intempérie							Total										
Juillet	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Août	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Septembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Octobre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
2018	WE ET JOURS FERIES							jour travaillé							Intempérie							Total										
Janvier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Février	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28				
Mars	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
Avril	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
Mai	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Pour la société PRAT, des ordres de services seront émis pour la régularisation du délai de ses travaux.

Points particuliers :

- **Rappel :** La pose d’une signalisation de chantier de type « route barrée » est à faire sur l’emprise de la Dhuis au droit des passages des chemins viticoles. Toutes formes de circulation sont interdites sur la Dhuis.
- **Orage le 23 05 2018,** intensité de 30mm en 30 min. Quelques dégâts sont visibles dans les vignes.

Planning général détaillé mis à jour

		Calendrier																	
		Mars				Avril				Mai				Juin					
N°	Ouvrages	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
151-187-150-188-149	Ravine																		
216	Dépierreur à raccorder sur caniveau trapèze au bas du 132																		
202	Dépierreur au bas du 112																		
204-205-221	Dépierreurs sur chemin béton 136																		
214-219-220	Dépierreurs en amont des bassins																		
215-217	Dépierreurs à raccorder sur caniveaux Trapézoïdaux																		
201-203-212	Dépierreurs restants																		
144-104-101-105	Fossé à redent																		
116-117-118-119-120-121-125-128-129-130-158-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169	Nivellement chemins + nivellement chemin avec matériaux MHCS (158)																		
147	Fossé d'infiltration à redents modifié																		
171-172	Traversées de Dhuis																		
132-148	Chemin béton																		
112	Chemin béton																		
136	Chemin béton																		
159-156-133-176	Chemin béton																		
	Finitions																		

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



DEGATS DUS AUX ORAGES (fin mai et début juin)

I- REPRISE A FAIRE DUS AUX ORAGES

Zone de terrassement du chemin inondée nécessitant une purge et un remblaiement granulaire à l'avancement des travaux de bétonnage du chemin n°176



Ajout par précaution d'une grille 800*800 à l'extrémité du dépierreur n°219 pour reprendre le surplus d'eau et à l'afflux conséquent de « flottant »



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Apport de boue et gravats en quantité importante au dégrilleur n°220 générant son remplissage complet et un nouvel écoulement en surface jusqu'au bassin.



Cela revalide la réalisation de la cunette en béton comme surverse en le dégrilleur et le bassin. Il est à remarquer qu'il n'y a eu aucun ruissellement en sortie de bassin vers le champ en aval.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Vue la noue à redents n°147 terrassé la semaine précédente et branché en temporaire sur le dégrilleur.



Vue sur l'écoulement des eaux sur le chemin bétonné n°159 et sur le rajout d'une bavette en béton entre l'extrémité du passage de la Dhuis et le raccord sur le chemin



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Vue sur l'écoulement des eaux à l'extrémité du chemin 159 avec sa jonction sur le n°114.

Un apport de boue conséquent est constaté suite à un ruissellement important sur le chemin 114 ayant pour origine une rétention d'eau importante sur le chemin 115 en amont.

Jonction 159/114



rétention d'eau sur le 115



Vue sur les traces du ruissellement dans le chemin 163 qui provient en amont de la jonction d'un chemin d'exploitation menant au bois de Froidvent non pris en compte dans la phase de conception.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Vue sur le chemin 165 après son reprofilage en dévers unique et après passage de véhicule en période pluie.



Vue sur le glissement du talus présent au droit du chemin 161 et de l'ouvrage n°146 à réaliser suite à l'orage du 05/06.

Le glissement à combler le fossé présent au pied et a généré un débordement des eaux sur la route départementale puis un ruissellement dans la commune de Nesles la Montagne.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Vue sur l'écoulement le long du rampant en béton à la jonction du terrain BERTONI et du talus.

L'ouvrage a parfaitement rempli sa mission et à amener les eaux directement dans le dégrilleur n°217 présent en aval



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



TRAVAUX EN COURS

- **Chemins 159, 156, 133 et 176 en béton et dépierreurs 214, 219 ,220**
- Chemins n°159, n°156 et n°133 terminés
- Dépierreurs 214, 220 et 219 posé (finitions à faire suite aux orages)

Les travaux sont retardés suite aux orages répétitifs de la semaine. Les fortes précipitations ont permis de voir les ouvrages en fonctionnement et d’apporter des modifications pour optimiser le captage des eaux.



Réalisation des chemins 159, 156, 133 et 176 en béton :

Il apparait que le profil en long prévu en phase conception crée de nombreux problèmes d’accès aux rangs de vignes

Un aménagement va être fait au niveau du dégrilleur n°219 alimentant le bassin n°2.

Les grilles de cet ouvrage vont se situer à 60 cm sous le niveau du terrain naturel existant générant une marche de 60 cm pour accéder aux rangs de vignes.

MHCS accepte un aménagement de son accotement et d’un nivellement du terrain entre les rangs de vignes concernés par permettre l’accès aux engins mécaniques.

Le reprofilage des talus et la création des zones de croisement sera fait dès la fin de coulage du chemin prévu la semaine 24 ou 25 selon les intempéries.

Le terrassement sera fait une journée en avance du coulage du béton.

Bétonnage du chemin reliant le bassin 1 au lotissement en cours – Avancement 80%

- **Ouvrage n°147 : Noue à redents**



Il reste à réaliser les redents avec le réemploi des grès extraits du chemin n°133

L’exutoire du fossé se fera par la réalisation d’un caniveau type CC2 qui se raccordera sur le fil d’eau du chemin béton.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l’érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l’Agence de l’Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l’Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



INSTRUCTIONS SUR LES TRAVAUX RESTANTS A FAIRE

- **Fossé à redents 105**

L'emprise du fossé sera celle du fossé et accotement actuelle la jonction fossé-dépierreur-chemin sera à reprendre.

- **Traversées de l'aqueduc de la Dhuis :**

Inspection de l'aqueduc faite le 14/12/2017 - **En attente de la convention...**

La seconde inspection est réalisable – en attente d'une date de mise hors d'eau.

Découpe des rampants faits, reste à refaire les rampants plus bas.

- **Suivi des ruissellements d'eau provenant du bois :**

Il apparait que l'apport d'eau provenant du bois et des terres agricoles est conséquent et non négligeable en apport dans le Ru de Nesles. Le maître d'ouvrage souhaite que ces eaux soient tamponnées préalablement au rejet dans le Ru.

Pour cela une jonction doit être faite entre le regard existant et l'ouvrage de dégrillage n°202 présent au pied du chemin n°112 pour dévier les eaux prioritairement vers le bassin n°2 avec une surverse vers la ravine en cas d'apport d'eau très important (cas durant la période hivernale).

- **Ouvrage n°186 :**



Intervention du contrôle extérieur faite pour les pénétrromètres – rapport reçu et conforme.

Reste à gérer le croisement de la canalisation de vidange du réservoir AEP de Nesles la Montagne.

Rappel « Est acté ce jour en présence de l'USESA et la société VEOLIA que le SIVU peut reprendre dans sa canalisation à poser le trop plein et la vidange du réservoir. Le volume amené est de l'ordre de 150 m³/an. Cela simplifie la réalisation des travaux car la canalisation à poser passe à la même altimétrie que la conduite de vidange ».

Mise en garde de VEOLIA : Canalisations présentes le long du chemin béton 136 :

- une canalisation en PVC récente. En fonction des DICT, des sondages et ainsi de sa position, il sera important de la protéger lors de la pose des dépierreurs 186 et 204.
- une canalisation en fonte, plus ancienne. Veolia vérifiera sa localisation pour la DICT.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Bassin 1 – Travaux de reprise des exutoires faits**

L'expertise demandée par M. ROMAIN a été réalisée le 21/12 à 10h30.

Un courrier de l'expert est arrivé au syndicat – des renseignements complémentaires lui ont été transmis.

- **Bassins n°1 et 2 :**

Arrêté transmis par la commune. La pose des panneaux sera réalisée par le lot 2.

Les panneaux sont commandés. Bon à tirer transmis et à modifier avec l'ajout de la mention « accès interdit » en plus de baignade interdite + n° d'arrêté.

- **Chemins n°123 et 134 :**



Visite-le 30/11 des 2 chemins. A valider avec M. LOISEAU la structure du n°123. **Vu sur site, reprofilage en l'état.**

Le 134 va faire l'objet d'un reprofilage à contre-pente.

- ➔ Reprofilage en déblai /remblai dans l'axe des bornes existantes avec arrêt avant le chemin descendant.

Vue sur le reprofilage à terminer du chemin en grave n°123



(cf. dégâts occasionnés par les orages)

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Ouvrage n°161 :

Il reste à faire la descente d'eau en enrochement se raccordant sur le fossé communal. RVM implante le point bas pour caler la descente d'eau. Vu sur site avec le propriétaire du chemin d'exploitation.

(cf. dégâts occasionnés par les orages)



Ouvrage 146 :

La jonction du dégrilleur se fera par la pose d'une canalisation avant la benne à verre et non à la fin de la dalle de la benne à verre.

Une petite noue sera maintenue pour collecter d'éventuels ruissellement provenant du chemin contrepenté n°161.



Réalisation des chemins n° 125 et 126 et ouvrages dépierreurs 212 et 213 :

Les chemins 125 et 126 seront reprofilés en V ou en dévers unique par déblai / remblai sur site.

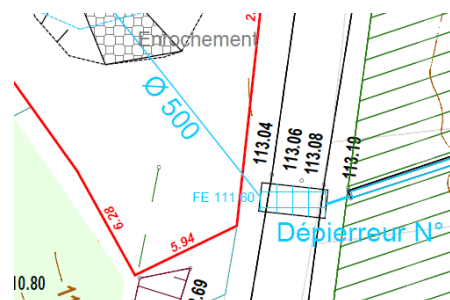
Le point bas présent à l'arrière de l'habitation riveraine du n°126 fera l'objet d'un aménagement hydraulique de type ouvrage dépieur + canalisation et rejet au pluvial ou tranchée drainant pour infiltration sur le site.

L'ouvrage 125 actuellement enherbé sera reprofilé en V avec la réalisation d'un dépieur et rejet au réseau pluvial existant.



Canalisation en diam 500 provenant du dépieur n° 220 alimentant le bassin n°1 :

Reste à faire le raccordement de la canalisation sur celle du bassin.



Une cunette engazonnée sera réalisée au droit de cette canalisation pour permettre un ruissellement des eaux vers le bassin en cas de colmatage de la grille par des végétaux divers. **Remplacée par une cunette en béton suite aux orages du 15 et 25/08 et de nouveau les orages de mai/juin 2018.**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Ouvrages dépierrés 204, 205 et 186 :**

Le dépierré 205 est supprimé et le 186 sera doublé.

Le rejet du dépierré 204 se fera dans le fossé riverain existant dont les eaux seront collectées au point bas par le dépierré 186.

- **Fossé n°189 :**

Un ramassage du cordon de matériaux est à faire dans le fossé riverain pour assurer le bon écoulement des eaux.



- **Fossé à 104 :**

Une prise de cote a été faite au droit de la tête de pont existante. Avec la pose d'un ouvrage de type moine similaire à ceux des bassins, il est possible de faire un stockage/restitution sur 1,5 m de hauteur au droit de la tête de pont sans provoquer de débordement sur le chemin.

Le maître d'ouvrage acte ce principe et demande la pose d'un moine au droit de la tête de pont.

Les passages busés existants seront maintenus en l'état.

Pour les passages défectueux faisant obstruction au libre écoulement des eaux, un courrier sera adressé au propriétaire de la parcelle pour l'en avertir et lui demander un entretien ou une rénovation (si passages déclarés en mairie). Sans retour de la part du propriétaire de la parcelle, les passages seront démontés.

A ce titre, la commune doit prendre un arrêté.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région
Hauts-de-France



II- RAPPELS DES TRAVAUX TERMINES :

- Bassins 1 et 2 : Modification du moine de vidange des bassins faite
- Chemins en béton n°132 et 148.

Reprise des accotements en vigne faite

Vue sur l'aménagement des abords du chemin béton n°132



- Dépierreur 217 et entrée vigne Bertoni

Les travaux sont terminés.



- Ouvrages redents 149, 188, 150, 187, 151 dans la ravine :

Les travaux pour les deux lots sont terminés. Les plantations d'hélophytes sont faites.

- Ouvrage 190 :

Travaux terminés

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Fossé à redents n°102 :**
Travaux terminés.
- **Noue enherbée 145**
Les travaux sont terminés.
- **Modification de structure des chemins n°114, 115, 170 :**
Travaux terminés – reprofilage en GNT
- **Entrées de champs et charretières à modifier dans le fossé de la route départementale**
Travaux terminés
- **Caniveaux bétons 140, 141, 142, 143 et 152**
L'ensemble des caniveaux béton ont été posés
Les redents ont été posés également

Vue sur la pose des redents dans le fossé béton n°143



- **Chemin 121**
Chemin reprofilé

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- Chemins n°165, 167 et 169 :

Vue sur les chemins contrepenrés 165,167 et 169



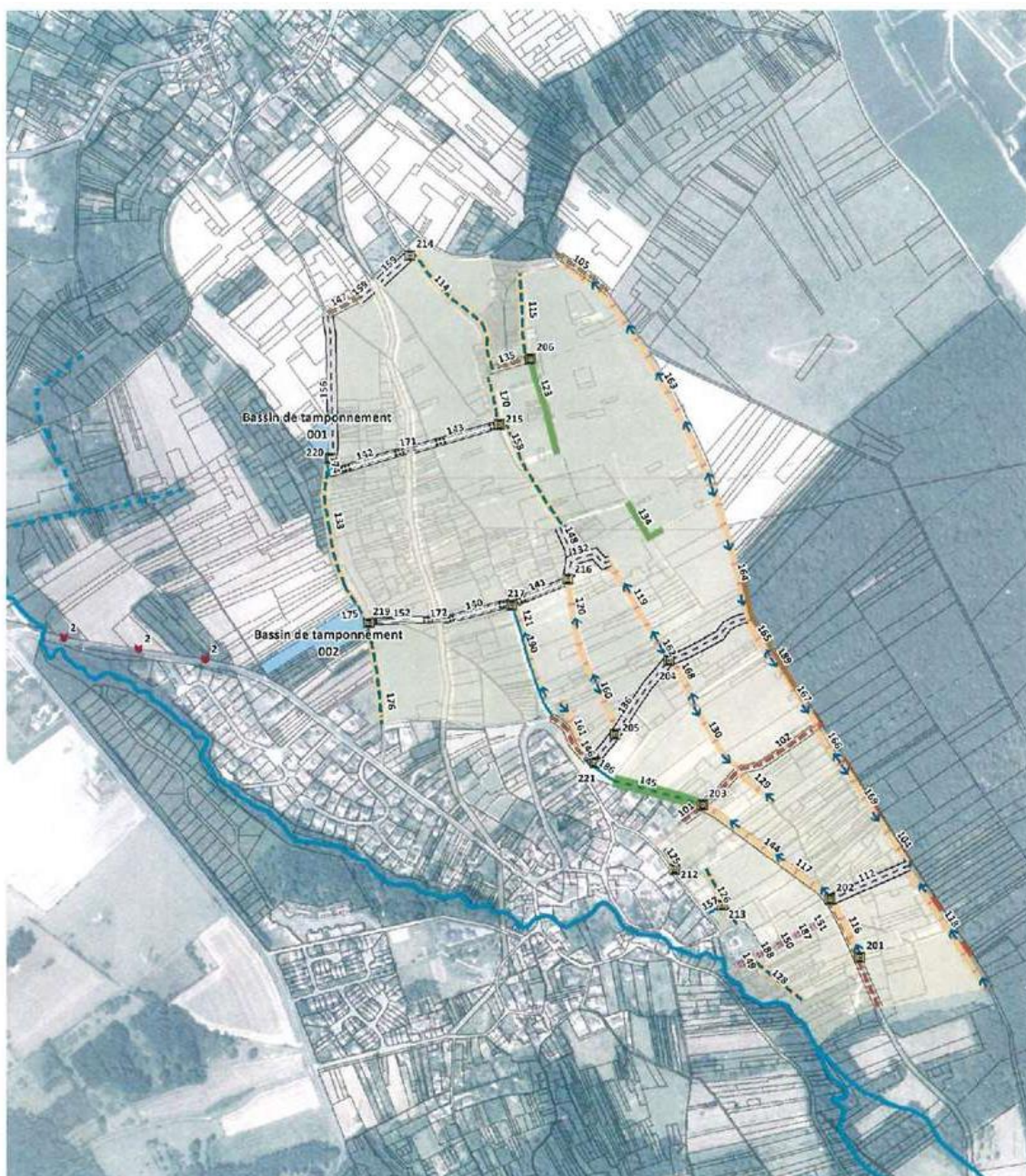
Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région Hauts-de-France



Plan général des aménagements



Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles
Maitrise d'oeuvre partielle

CARTE DES AMENAGEMENTS
PROJET

- Légende**
- Reprise entrée au champ
 - Fosse
 - Fosse
 - Ru de Nesles
 - Avaloir déversiveux
 - Caniveaux béton trapézoïdaux spécifiques
 - Fosse - installation grands radents
 - Ru de la Butte Elanone (intermittent)
 - Bassin de tamponnement
 - Chemin bétonne profilé
 - Fosse - installation petits radents
 - Chemin repotée V spécifique
 - Fosse à recent
 - Chemin repotée avec pente unique
 - Noue ens herbée
 - Cratillon de souille enrochés
 - Renforcement de lit par enpierrément

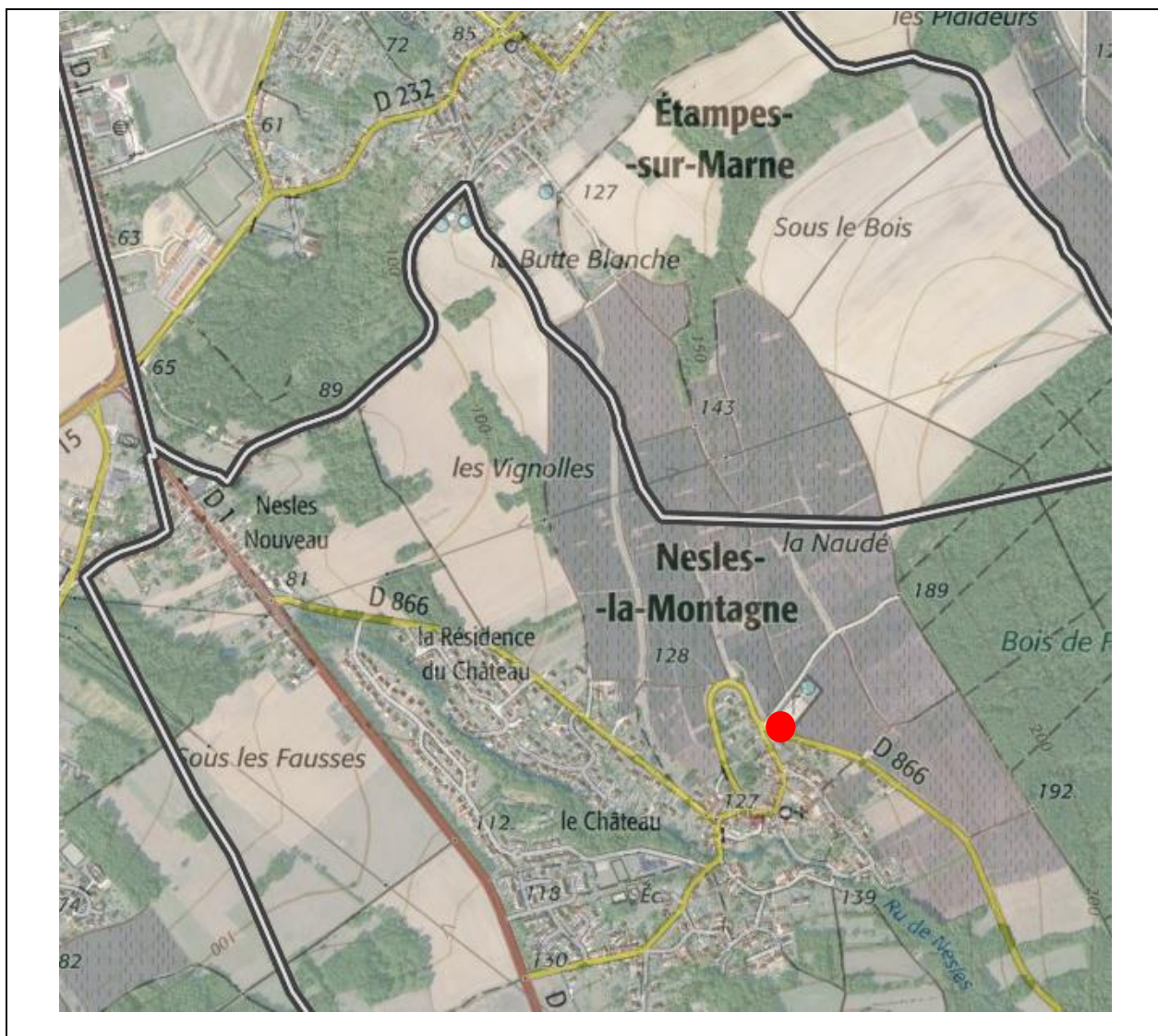
Echelle : 1:6 000



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Réunion sur site le jeudi 21 juin à 14h pour l'avancée des travaux



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

